



AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal du 25 septembre 2023 portant adoption du projet d'aménagement particulier « am Pesch », concernant des fonds sis à Schwebach, Commune de Saeul, a été approuvée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 22 janvier 2024, référence 19554/112C, et est déposée au secrétariat communal à partir de ce jour.

Saeul, le 31 janvier 2024

Pour le collège échevinal,

le secrétaire ,



le bourgmestre,